

**Termes de référence pour le RECRUTEMENT d'un entrepreneur
pour la RÉHABILITATION DES CENTRES Socio-communautaires,
écoles et espace de jeux à Nouakchott et Nouadhibou du :**

Projet Tabruz

**Promotion de l'intégration des filles et des garçons au système
éducatif par le biais du sport en Mauritanie**

I. RESUMER PROJET ET JUSTIFICATION

La Mauritanie compte plus de 50% de la population dont l'âge est inférieur à 25ans, avec un taux de déscolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire de 34%. De plus, 59,6% des enfants ayant l'âge d'entrer au cycle primaire et 33,5% des enfants ayant l'âge d'entrer au cycle secondaire fréquentent une école secondaire ou supérieure. Cependant, pour booster le développement de la Mauritanie, certaines situations auxquelles font face les enfants doivent être sérieusement prises en compte. De ce fait, pour accompagner les enfants dans leur développement, le projet Tabruz financé par la coopération espagnole, mis en œuvre par la Fédération Mauritanienne de Football (FFRIM) et le partenaire d'exécution Save the Children Espagne en Mauritanie appuiera et aidera les enfants à travers la pratique sportive associée à des activités socio-éducatives. Le projet Tabruz opérera à Nouakchott et à Nouadhibou pour soutenir 192 enfants, dont 96 enfants par région (48 garçons et 48 filles) âgés de 10 à 12 ans n'ayant pas eu la possibilité d'accéder à l'éducation et/ou vivant dans des conditions de vulnérabilité.

Le présent projet s'inscrit dans l'objectif global de Contribuer à l'intégration sociale et au développement socioéducatif des filles et garçons dans la Wilaya de Nouakchott Nord (Toujounine) et de Nouadhibou.

Pour cette deuxième phase du projet Tabruz, StC propose de recentrer les domaines d'intervention à travers la réalisation d'un accompagnement plus transversale des bénéficiaires. Pour ce faire, StC propose de continuer à travailler avec des actions sportives comme activités qui promeuvent des valeurs liées aux droits de l'enfant (Article 31 du CDE) et des formules d'accompagnement socioéducatives des enfants les plus vulnérables en appuyant leurs parcours éducatif et développement personnel.

Aussi, StC propose une action complémentaire aux activités sportives au niveau des établissements en renforçant les capacités des enseignants et l'apprentissage des enfants. À cet effet, elle suggère d'intégrer des approches créées et testées dans plusieurs pays pour obtenir de meilleures résultats, et notamment :

- L'approche « **Safe Schools** » qui consiste à garantir la sécurité de tous les enfants en âge scolaire et leur protection contre les dangers et menaces autour de l'école en mettant l'accent sur la sécurité des filles ;
- L'approche « **Enabling Teachers** » qui consiste au développement professionnel centrée sur l'enseignant en relevant sa motivation et ses qualités pédagogiques ;
- L'approche « **VOICES** » qui consiste à l'implication des enfants dans des activités visant à amener les communautés vers un changement social et comportemental sur l'égalité entre les sexes.
- Compétences de calcul/**Numeracy Boost** : Aider les élèves, les enseignants, les parents à développer leurs compétences en calcul, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe. Cette approche vise à cibler les enfants les plus démunis.
- Booster l'alphabétisation/**Literacy Boost** : Renforcer les capacités techniques et pédagogiques des enseignants en matière d'alphabétisation des enfants, d'outils et de méthodologies pour gérer les compétences élémentaires en lecture.

I. CONTEXTE DE LA PRESTATION DE SERVICE

Le projet TABRUZ prévoit l'ouverture de deux centres socio-éducatifs de jour pour les enfants de la commune de Toujounine et de Nouadhibou. Les enfants âgés de 10 à 12 ans filles et garçons fréquenteront le centre dans le but de recevoir une éducation de droits, un soutien scolaire et de pratiquer en même le sport. Les centres offriront plusieurs services aux autres enfants de la communauté non scolarisés et également aux parents des enfants. La maison des jeunes de Toujounine qui a été identifié au niveau de Nouakchott tout comme celle de

Nouadhibou qui sont retenus pour la mise en œuvre des activités se trouvent dans un état complètement délabré. De ce fait, ils ont besoin d'être réhabilités et aménagés afin d'assurer les services minimums requis pour les enfants.

Suite aux diagnostics des besoins en réhabilitation menés par une équipe du projet et le gestionnaire de la maison des jeunes accompagné d'un technicien en la matière dont les services ont été sollicités, Save the Children lance cet appel à proposition pour la sélection d'entreprises afin de réaliser les réhabilitations de 3 lots :

- Lot 1 : 2 Centres communautaires (Nouakchott et Nouadhibou)
- Lot 2 : 4 écoles de proximité des centres communautaires (2 à Nouakchott et 2 à Nouadhibou)
- 2 espaces de jeux pour les enfants (1 à Nouadhibou et 1 à Nouakchott)

La durée des travaux est estimée à 3 mois

II. METHODOLOGIE

Les entreprises disposeront d'un délai de deux semaines à compter de la publication des présents termes de référence pour faire leurs offres, lesquelles devront respecter les conditions énoncées dans le présent document pour être classées comme «éligibles». Le dossier sera composé de trois parties, une administrative, une technique et une financière, qui seront composées des documents détaillés au point 5 de ce document. Aucune autre documentation ne doit être soumise si elle n'est pas demandée dans cette section.

Une fois le délai de présentation des offres expiré, l'équipe Save the Children commencera par l'évaluation des candidatures, qui se déroulera en trois phases. La première phase d'évaluation consistera à vérifier que toute la documentation administrative a été remise (voir Section 4 des présents TdR), La seconde phase consistera à évaluer les critères d'évaluation suivants: B.1, B.2 et C.1 (voir Section 5 des présents TdR). Les entreprises ayant obtenues le meilleur score dans les deux premières phases passeront à la phase suivante. Dans la troisième phase, un comité de sélection composé de représentant(e)s du Département Programmes et du Département Support de Save the Children et de la FFRIM examinera toute la documentation et évaluera individuellement les critères d'évaluation suivants: B.3. et C.2 (voir Section 5 des présents TdR). Le score final de cette troisième phase sera calculé à travers la moyenne arithmétique de toutes les notes attribuées par chaque membre du comité de sélection. Enfin, l'entreprise ayant obtenu le score total le plus élevé, toutes phases confondues, sera celle qui pourra gagner le marché.

Une fois le processus d'évaluation terminé, le contrat de prestation de services sera signé avec l'entreprise retenue dans un délai maximum de 5 jours après l'attribution du marché. Les travaux devront commencer dans un délai maximum de 5 jours à compter de la signature du contrat.

Nous suggérons que les entrepreneurs puissent aussi valoriser la main d'œuvre locale demeurant dans les sites abritant les centres, écoles et espaces de jeunes

La modalité de paiement sera par virement bancaire au nom de l'entreprise retenue, à travers quatre versements. Le premier paiement sera effectué à la signature du contrat, pour un montant total équivalent à 35% du budget réflété dans ce contrat. Par la suite, deux versements seront effectués pour 30% du budget total, sous réserve de la réalisation de deux étapes importantes dans le processus de réhabilitation de chaque bâtiment, qui seront définies conformément au calendrier de mise en œuvre de l'offre gagnante. La dernière tranche sera versée après la finalisation des travaux. La réalisation de ces étapes doit être approuvée par la consultation technique externe chargée du suivi des travaux.

A partir du jour où les travaux commencent, l'entreprise chargée de son exécution devra préparer un rapport de suivi tous les 30 jours avec les progrès réalisés pendant cette période. A la fin des travaux de réhabilitation, la signature de la réception des travaux sera effectuée, qui devra également être approuvée par la consultation

technique externe chargée du suivi des travaux. 5% du budget du contrat, le quatrième versement, sera conservé en garantie pendant 3 mois à compter de la signature de la réception des ouvrages.

II.1 CAHIER DE CHARGE

Lot 1 Nouakchott

Centres (Maison des jeunes de Toujounine) :

- Remplissage carreau sol
- Colmatage fissure et poteaux
- Couvertures regard, fosse séptique, réserve d'eau
- Réparation faux plafonds salle d' spectacle
- Peinture intérieure et extérieure avec décoration
- Reprise électricité et appareillage
- Reprise plomberie et appareillage
- Brise soleil pour patio
- Assainissement des lieux et toilettes
- Remise en état le circuit électrique du bâtiment
- Changement d'équipements électriques (lampes, prises)

2 écoles à Nouakchott (Toujounine)

- Colmatage fissure et poteaux
- Réserve d'eau
- Aménagement des latrines et réparation des portes
- Installation de l'eau
- Augmentation du mur de clôture et fils barballé pour la sécurité
- Reprise de l'électricité dans les salles de classe
- Peinture intérieure et extérieure avec décoration
- Mettre une porte garage à l'entrée de l'école

Aménagement d'une espèce de jeu (Foot) pour les enfants à Nouakchott

- Délimitation du terrain de jeu
- Décoration par des pneus
- Peinture des pneus et autres

Lot 2 Nouadhibou

Centre (Maison des jeunes de Tarhil) :

- Remise en état du toit du bâtiment de la maison des jeunes
- Terrassement de la cuve d'eau (qui sert de réserve d'eau)
- Installation des équipements (chaises anglaises lavabos robinets)
- Remise en état du réseau d'assainissement
- Peinture du Bâtiment principal et mur de la maison des jeunes
- Changement de portes aluminium en bois et fenêtres
- Changement de porte d'entrée de la maison des jeunes
- Remise en état le circuit électrique du bâtiment

- Changement d'équipements électriques (lampes, prises

Aménagement d'une espace de jeux (Foot) pour les enfants à Nouadhibou

- Délimitation du terrain de jeu
- Décoration par des pneus
- Peinture des pneus et autres

III. PRODUITS ET RESULTATS ATTENDUS

III.1 Résultat attendu

- La réhabilitation des centres Maison des jeunes de tarhil (Nouadhibou) et de Toujounine (Nouakchott) est réalisé tel que désigné par le cahier des charges, avec la plus haute qualité possible
- Réhabilitation de deux écoles à Nouakchott (Toujounine) et de deux écoles à Nouadhibou (Nouadhibou)
- Décoration des espaces de jeux pour les enfants

III.2 Livrable attendu

- Elaboration d'un rapport de démarrage des activités
- Un rapport mensuel sur les progrès réalisés pour la réhabilitation de chaque centre, écoles et espaces de jeux
- Document final de réception des travaux exécutés.

IV. COMPOSITION DE L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra trois parties séparées:

1ère Partie. Administrative:

- a) Registre de Commerce
- b) Attestation du régularité vis-à-vis de la CNSS
- c) Attestation d'immatriculation à la Direction Générale des Impôts
- d) Déclaration de bonne foi signé (Annexe 1)

2ème Partie. Technique pour chaque lot choisi :

- e) La présentation de l'entrepreneur (Annexe 2)
- f) Documentation attestant la conformité de l'information reflété dans l'Annexe 3 et 4.
- h) Copie simple des titres professionnels de la personne proposé pour le poste de superviseur des travaux.
- i) Copie simple de la carte d'identité de la personne proposé pour le poste de superviseur des travaux.
- j) Description de la méthodologie du travail à effectuer.
- k) Liste des ressources matérielles au nom de l'entreprise.
- l) Liste des ressources humaines embauchées par l'entreprise.
- m) Calendrier détaillé des travaux.
- n) Organigramme de l'équipe de travail proposé.
- o) les evidences du bureau d'étude (les attestations de travail)

3ème Partie. Financière pour chaque lot choisi:

- o) Modèle de Bordereau des prix unitaires, inclus dans le dossier, dûment rempli et signé.
- p) Modèle de Budget quantitatif et estimatif, inclus dans le dossier, dûment rempli et signé.
- q) Garantie financière d'autofinancement des travaux

V. EVALUATION DES OFFRES

Le processus d'évaluation comprendra trois étapes, comme détaillé dans la section 2 de la méthodologie. Les critères d'évaluation étant les suivants:

A. Évaluation Administrative

Pour chaque document administratif livré on met oui et le cas contraire non.

B. Évaluation technique

B.1. Expérience spécifique de l'entreprise de construction (10 points)

Les 5 plus gros contrats réalisés par l'entreprise au cours des 10 dernières années dans le domaine de la maintenance, de l'amélioration, de la réhabilitation et/ou de la construction d'infrastructures physiques devraient être listés (Annexe 3). Seuls les contrats accrédités avec documentation à l'appui seront évalués. La meilleure proposition obtiendra le score maximal et le reste obtiendra leur score en proportion de ce score maximal.

B.2. Expérience spécifique du personnel proposé (20 points)

Les 5 plus grands projets réalisés par le personnel proposé en tant que superviseur au cours des 10 dernières années dans le domaine de la maintenance, de l'amélioration, de la réhabilitation et/ou de la construction d'infrastructures physiques devraient être énumérés (Annexe 4). Seuls les projets accrédités avec documentation à l'appui seront évalués. La meilleure proposition obtiendra le score maximal et le reste obtiendra leur score en proportion de ce score maximal. Le professionnel présenté dans la proposition ne peut être modifié, sauf autorisation expresse et écrite de Save the Children. Dans tous les cas, le professionnel qui le remplace doit avoir des qualités professionnelles égales ou supérieures à celles présentées dans l'offre.

B.3. Qualité de la méthodologie proposée (30 points)

Pour ce critère, la qualité de la méthodologie proposée sera évaluée. Pour cela, la méthodologie livrée sera prise en compte, de même que l'organigramme et le calendrier des travaux. La qualité et la logique de la proposition seront évaluées, la capacité organisationnelle de l'entreprise, ainsi qu'une description de la politique d'achat et de sécurité qui sera utilisée.

C. Évaluation financière (40 points)

Pour ce critère, le montant total du budget sera évalué. Le budget sera livré en respectant le modèle existant. Concernant les coûts associés à la prestation de services, aucun coût supplémentaire ne sera accepté. Par conséquent, outre des travaux, le Budget devra inclure le coût du travail, y compris les salaires, les cotisations sociales et fiscales, les primes d'assurance, et la marge de bénéfice. Le Budget sera soumis en Toutes Taxes Comprises (TTC).

L'offre financière la moins chère obtiendra le score maximum, et le reste obtiendra son score proportionnellement à ce score maximal, selon la fonction suivante:

$$P_i = \frac{O_m \times XPM}{O_i}$$

Où:

P_i = Score de l'offre financière i

O_i = Montant de l'offre financière i

O_m = Montant de l'offre financière la moins chère

PM = Score maximum

C.2. Solvabilité financière (10 points)

Pour ce critère, la solvabilité financière de l'entreprise sera évaluée en tenant compte de la garantie financière présentée ainsi que des ressources matérielles et humaines mises à disposition, qui garantissent l'exécution du travail. L'équipe de Save the Children et de la FFRIM seront responsables de l'attribution de ce score, en attribuant la note maximale à toutes les entreprises qui démontrent une solvabilité financière suffisante et une capacité de ressources matérielles et humaines suffisantes pour mener à bien les travaux dans les délais convenus et avec la plus haute qualité.

VI. CALENDRIER D'EXECUTION

- Date limite de soumission des offres: Du 14 Aout 2023
- Date d'ouverture, de lecture et d'évaluation des offres: Du 15 au 16 Aout 2023
- Notification d'attribution de marché: 18 Aout 2023
- Date prévue de signature du contrat: Dans un délai maximum de 5 jours après notification de l'attribution.
- Date prévue de début des travaux: Dans un délai maximum de 5 jours après la signature du contrat.
 - Date prévue pour la fin des travaux : 23/11/2023

V. SOUMISSION DES DOSSIER

Les dossiers seront envoyés en langue française, en respectant l'index détaillé à la Section 4,

par courrier électronique avant le 14 Aout à 23h59, en indiquant dans le sujet de l'email «Réhabilitations projet TABRUZ » en précisant le lot ou les lots choisie à l'adresse email suivante:

info.mr@savethechildren.org

Les dossiers seront présentés à travers trois fichiers PDF qui contiendront tous les documents originaux scannés sollicités pour chacune des trois parties (voir Section 4), avec la nomenclature suivante:

01_Administrative_Nom de l'entreprise

02_Technique_Nom de l'entreprise

03_Financière_Nom de l'entreprise

La présentation de la proposition implique l'acceptation et la pleine connaissance de ces Termes de Référence, ainsi que des réglementations légales applicables et du contexte dans lequel les travaux seront réalisés.

Tous les coûts financiers et autres ressources nécessaires à la préparation et à la présentation de la proposition seront assumés par le soumissionnaire. Seules les entreprises finalement sélectionnées seront contactés pour la communication de la décision d'octroi de marché et signature de contrat. Les dossiers d'offres sont irrécupérables.

NB : pour chaque lot demandé mettre le budget des éléments à réhabilité c'est à dire le centre, les écoles et l'espace de jeux

Seuls les candidats pré sélectionnés seront contactés